

Résultats annuels 2015 en ligne avec le plan de développement

Chassieu, le 21 mars 2016 - AMOEBA (FR0011051598 - AMEBA) producteur d'un biocide biologique capable d'éliminer le risque bactérien dans l'eau annonce aujourd'hui ses résultats annuels 2015.

Le Directoire qui s'est réuni le 18 mars 2016 a arrêté les comptes sociaux et consolidés du Groupe AMOEBA pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

(En K€)	31/12/2015*	31/12/2014*
Chiffre d'affaires	140,9	222,5
Frais de R&D	(1 484,9)	(970,6)
Subventions	449,3	328,4
Marketing & Ventes	(647,0)	-
Frais généraux	(2 446,0)	(503,1)
Résultat opérationnel	(3 987,8)	(922,9)
Résultat avant impôts	(4 018,9)	
Résultat net	(4 018,9)	(974,6)

*Comptes audités par les commissaires aux comptes

Résultats annuels conformes aux anticipations

Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2015 s'établit à 141 K€, principalement constitué de la redevance d'AQUAPROX pour 120 K€.

Les frais de R&D sont liés au développement du biocide en milieu industriel. Le poste « Subventions » est constitué uniquement du Crédit Impôt Recherche. Les frais de marketing ventes sont composés des charges de personnel et de frais de déplacement liés à la mise en place du réseau commercial.

Conformément à la stratégie, la forte hausse des frais généraux correspond à la structuration de la société (recrutements et siège social), à l'installation de l'usine de Lyon Chassieu et de la première ligne de production.

En conséquence, le résultat opérationnel s'établit à -3 988 K€ et le résultat net à -4 019 K€.

Une structure financière solide

Au 31 décembre 2015, les capitaux propres de la société s'élèvent à 10,6 M€ contre 2,8 M€ au 31 décembre 2014 étant par ailleurs rappelé que depuis la dernière clôture, la Société a réalisé une augmentation de capital d'un produit brut de 13,2 M€ (hors commissions et imputation des frais),



par offre au public de titres financiers dans le cadre de son introduction en bourse sur le marché réglementé Euronext Paris. Les dettes financières atteignent 1,9 M€. Au 31 décembre 2015, la trésorerie est de 7,7 M€.

Une année 2015 marquée par la signature de multiples accords de distribution et l'obtention d'autorisations de procéder à des tests industriels

Au cours de l'année 2015, AMOEBA a conclu des lettres d'intention avec les distributeurs suivants en vue de la conclusion de contrats pour la distribution de ses produits à l'étranger, sous réserve de l'obtention préalable des AMM (Autorisations de Mise sur le Marché) requises dans la ou les juridictions concernées :

- la société EARTHWISE ENVIRONMENTAL Inc. pour 5 Etats aux Etats-Unis, en avril 2015 ;
- la société NOVOCHEM WATER TREATMENT pour le Benelux, en octobre 2015 ;
- la société DREWO pour l'Italie, en novembre 2015 ;
- la société AQUA CONCEPT pour l'Allemagne, en décembre 2015.

Comme suite à la signature de la lettre d'intention de mars 2015, AMOEBA a conclu le 18 septembre 2015 un contrat définitif de distribution avec la société MAGNUS CHEMICALS Ltd pour la distribution exclusive de ses produits au Canada.

Par ailleurs, en février et novembre 2015, AMOEBA a obtenu l'autorisation d'effectuer des tests industriels tant aux Pays-Bas que sur le territoire canadien.

Poursuite de la dynamique en 2016

En ce début d'année, AMOEBA poursuit ses démarches réglementaires afin de lancer au 1^{er} semestre 2016 la demande d'AMM provisoire pour l'ensemble des pays européens dès lors que l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) aura validé la solution AMOEBA pour l'application « Tours Aéroréfrigérantes ». Avec l'obtention de cette AMM provisoire, AMOEBA pourra commercialiser son produit en Europe.

AMOEBA a, par ailleurs, conclu deux nouvelles lettres d'intention pour la distribution de ses produits, respectivement, en Pologne avec AQUA CONCEPT POLSKA et en Turquie avec GREEN CHEMICALS. Ces nouvelles signatures viennent compléter le territoire commercial d'AMOEBA déjà couvert par les contrats signés en France et au Canada, et les lettres d'intention signées aux Etats-Unis, en Belgique, aux Pays-Bas, au Luxembourg, en Italie et en Allemagne.



A propos d'AMOEBA : Basée à Chassieu - France, AMOEBA développe un biocide biologique capable d'éliminer le risque bactérien présent dans l'eau (légionelle, pseudomonas, listeria, ...). Cette solution entièrement naturelle apparaît comme une alternative aux traitements chimiques traditionnellement



utilisés dans le monde industriel. AMOEBA poursuit ses démarches réglementaires afin de lancer au 1^{er} semestre 2016 la demande d'AMM provisoire pour l'ensemble des pays européens dès lors que l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) aura validé la solution AMOEBA pour l'application « Tours Aéroréfrigérantes ». Sur un marché mondial des biocides chimiques estimé à 21 Md€⁽¹⁾, AMOEBA se concentre aujourd'hui sur le segment des tours aéroréfrigérantes industrielles (TAR) évalué à 1,7 Md€⁽²⁾. Sa technologie de rupture répond aux nouvelles réglementations en matière de rejets chimiques dans l'environnement. AMOEBA est cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris et a intégré l'indice CAC® Small le 21 septembre dernier. Pour plus d'informations : www.amoeba-biocide.com.

(1) : Sources combinées par Amoéba venant des traiteurs d'eau, de Freedonia, d'Eurostat et MarketsandMarkets

(2) : Données Amoéba combinées à partir des sources : DRIRE 2013, Eurostat, ARHIA 2013

Contacts :

Amoéba
Christine GENDROT LAURAIN
Responsable Communication
06 62 10 83 70
christine.laurain@amoeba-biocide.com

Actifin
Ghislaine GASPARETTO
Communication financière
01 56 88 11 11
gasparetto@actifin.fr